



COMMUNE  
LYON (69)

NOMBRE D'HABITANTS  
522 000

LE CONTACT

Julie Nublât-Faure, adjointe aux Sports, à la vie associative, à l'éducation populaire et grands événements sportifs

sports.partenaires@mairie-lyon.fr

## Les REX

# DES FORMATIONS CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT

**SENSIBILISATION.** En 2023, le maire de Lyon, Grégory Doucet annonçait dans le journal *L'Équipe* qu'il conditionnait le versement des subventions et la réservation de créneaux aux 480 clubs sportifs à une formation aux violences sexistes et sexuelles. Un an plus tard, 1200 personnes ont été formées et des ateliers seront de nouveau proposés cette année. Ils seront même étendus aux structures d'éducation populaire.

Rédaction Hélène Leclerc



LA FICHE WEKA

#13 665 « L'infraction d'outrage sexiste et sexuel »

Selon le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 71 % des femmes déclarent avoir déjà subi au cours de leur vie au moins une forme d'atteinte ou d'agression sexuelle commise dans la rue. Ces faits peuvent aller du regard appuyé jusqu'au viol. La loi du 3 août 2018 a créé l'incrimination d'outrage sexiste et la loi du 24 janvier 2023 a renforcé les sanctions applicables.

« Dans le sillage de MeToo, après les révélations de l'ex-patineuse Sarah Abitbol, nous ne pouvions pas rester les bras croisés. Le sport accroît les vulnérabilités pour plusieurs raisons, c'est un espace de risque pour les violences sexistes et sexuelles. Nous nous sommes donnés un an pour embarquer tous les clubs », explique Julie Nublât-Faure, adjointe au maire de Lyon, déléguée aux Sports, à la vie associative, éducation populaire et grands événements sportifs.

Dès 2021, la collectivité avait déjà revu les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement en encourageant et récompensant les structures engagées en faveur de l'égalité hommes/femmes, de l'inclusion et de l'éco-responsabilité. « Lorsqu'ils font leur demande de subvention sur le portail dédié, ils peuvent renseigner leurs pratiques, leurs actions pour lutter contre les violences mais pas seulement, celles aussi où ils œuvrent en faveur du lien social », précise l'élue.

### UN RÉFÉRENT DANS CHAQUE CLUB

Trois associations ont été mandatées par la Ville pour intervenir auprès des clubs sur les questions de violences : Colosse aux Pieds D'Argile, Filaction et Les Papillons. Elles sont toutes intervenues pendant deux heures de formation pour une sensibilisation et un éveil des consciences. « Savoir repérer des signaux, des infractions et comment y répondre, mettre en place de bonnes pratiques, mais aussi effectuer un signalement : tous ces items ont été abordés avec une pluralité de voix. Nous avons alloué un budget de 15 000 euros à ces sessions. » Aujourd'hui, les 480 clubs et associations sportives lyonnais ont un référent identifié et vers lequel les adhérents ou parents peuvent se tourner. « Former les clubs en 10 mois sur les questions des violences sexistes et sexuelles, c'est inédit ! 1 200 personnes ont été sensibilisées. Nous avons demandé au préalable qu'au moins deux dirigeants ou encadrants par club assistent



à nos formations. Parfois, les clubs envoyaient se former jusqu'à 20 personnes. On a finalement ajouté des sessions pour répondre à la demande. » Dans un article paru dans *Libération* le 10 septembre dernier, les clubs interrogés ont reconnu l'intérêt d'avoir participé à ce module. « On n'a jamais eu de cas, alors on était moins vigilants ; Cette formation permet de dire "attention" ». Avant de détailler ce qui a été mis en place dans le club, comme ne pas rentrer dans les vestiaires, ne jamais rester seul avec un sportif blessé. <sup>(1)</sup> - Pour 2024-2025, la ville de Lyon continue de proposer des formations pour aller plus loin sur ces questions et répondre aux besoins. « Une quarantaine de structures ont bénéficié de cette formation à la rentrée. Et, nous aurons un suivi des clubs qui viennent participer aux sessions que nous allons programmer cette année. Et si on s'aperçoit que certains ne reviennent pas, nous pourrions aller vers eux, discuter pour connaître leurs raisons », précise l'élue. Si les agents de la direction des sports ont eux-aussi été formés à ces questions,

d'autres agents issus d'autres services le seront également. « Nous envisageons de proposer aux structures d'éducation populaire, dont j'ai également la charge, de se sensibiliser également. »

1. À Lyon, opération subventions contre sensibilisation, à lire dans *Libération*, édition du 10 septembre

### Mélanie Vogel

« Conditionner les aides publiques à des critères féministes, c'est possible. Et ça change tout. Bravo Grégory Doucet de montrer l'exemple »

a réagi sur X Mélanie Vogel, Sénatrice écologiste au moment de la prise de parole du maire dans *L'Équipe*.